Bonjour,

Vous suiviez l'an passé les cours de Qi Gong au sein de notre association. Si vous souhaitez continuer cette année et que vous ne faites aucune autre activité, vous devez IMPERATIVEMENT vous inscrire par courrier, ceci afin de limiter au maximum les files d'attente lors des inscriptions.

Nous vous demandons aussi de régler en trois chèques, afin de pouvoir parer à toute éventualité: un chèque de 70€ (1er trimestre plus adhésion une personne) ou 83€ (1er trimestre plus adhésion couple) et deux chèques de 45€ chacun .
Si vous souhaitez suivre deux cours par semaine, un chèque de 95€ (ou 108€) et deux chèques de 70€.

Vous joignez ce questionnaire à la feuille d'adhésion (sur notre site fin août) après les avoir remplis, vous ajoutez votre (ou vos) carte(s) de l'an passé, le règlement, une enveloppe réponse timbrée à votre adresse et vous déposez le tout dans la boîte aux lettres de l'association à la MDA (ou bien vous l'envoyez par courrier)

Nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces directives, un peu contraignantes , mais qui vont dans le sens du bien-être de tous.

FICHE RESERVEE EXCLUSIVEMENT AUX PERSONNES AYANT SUIVI DES COURS DE QI GONG EN 2022/2023

NOM : …… (Utiliser le même nom que l'an passé)

PRENOM : ……..

N° TEL : …….

MAIL : …….

JOUR ET HORAIRE DU COURS SUIVI : ……..

JE SOUHAITE SUIVRE LE COURS : ……..

ci-joint le règlement (cours et adhésion)

Signature